



COMMUNE : 395 SAINT-PE-DE-BIGORRE
ARRONDISSEMENT : 65 ARGELES GAZOST
TRÉSORERIE OU SGC : SGC TARBES

N° 1259 COM (1)
TAUX
FDL
2025

FINANCES PUBLIQUES

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2025

Taxes	Bases d'imposition effectives 2024 1	Taux de référence 2025 2	Taux plafonds 2025 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2025 4	Produits référence (col. 4 x col. 2) 2025 5	Taux votés 2025 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2025 7
Taxe foncière bâtie (TFB)	1 441 237	40,14	113,05	1 466 000	588 452	40,14	588 452
Taxe foncière non bâties (TFNB)	43 194	88,18	150,38	43 900	38 711	88,18	38 711
Taxe d'habitation (TH)	308 294	8,19	52,25	257 000	21 048	8,19	21 048
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
				Total	648 211		
Taxe	Bases d'imposition effectives 2024	Taux de référence de TH 2025	Taux de majoration applicable en 2024	Bases d'imposition prévisionnelles 2025	Produit référence (col.4 x col.2 x col.6) 2025	Taux de majoration applicable en 2025	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2025)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)	9	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité			
Taxe foncière non bâties (TFNB)	$648211 = 1$		40,14	
Taxe d'habitation (TH)	648211		88,18	
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)		8,19	

Si la diminution sans lien
des taux a été décidée en 2025,
cochez la case

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2025

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
	38 819			16 693	0	0	- 208 778	

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2025

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2025
648 211		- 153 266		494 942

À TARBES
Le 18 MARS 2025
Pour la Direction des Finances publiques,
NOLF JEAN-RENE

Le
Pour la Préfecture,

Le 11/04/25
Pour la Commune,
Berger Lévy

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le
ID : 065-216503953-20250410-D08FIN10042025-DE



COMMUNE : 395 SAINT-PE-DE-BIGORRE
ARRONDISSEMENT : 65 ARGELES GAZOST
TRÉSORERIE OU SGC : SGC TARRES

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

1. REMPLISSAGE DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS

2. BASES EXONÉRÉES

Taxe foncière bâtie :

Taxe foncière bâtie :

Personnes de condition modeste	1 069
Personnes de condition modeste	0
Personnes de condition modeste	11 646
Personnes de condition modeste	0

a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi	
Taxe foncière non bâtie :	
a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi (terres agricoles)	
c. Par la loi (autres)	

99 447
7 171

Taxe foncière non bâtie

Taxe d'habitation :

a. Dotation pour perte de THLV	
b. Mayotte	

a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi	

--

i. Taxe sur les pylônes	38 819
-------------------------	--------

3. BASES DE TAXE D'HABITATION

a. Résidences secondaires et assimilées	
b. Logements vacants soumis à la THLV	
c. Bases dégrévées hors locaux vacants	
d. Bases dégrévées locaux vacants	
e. Bases dégrévées mayo THS	

a. Résidences secondaires et assimilées	
b. Logements vacants soumis à la THLV	
c. Bases dégrévées hors locaux vacants	
d. Bases dégrévées locaux vacants	
e. Bases dégrévées mayo THS	

210 900
46 100
37 486
7 060

a. TVA prév. (compensation TH)	
b. TVA prév. (comp. CVAE)	0
c. Coefficient correcteur	0,652094
d. Taux FB commune 2020	15,45
e. Taux FB département 2020	24,69

5. RÉFORMES FISCALES

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS

6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyens communaux de 2024 au niveau :	
national	11
départemental	12
Taxe foncière bâtie (TFB)	39,74
Taxe foncière non bâties (TFNB)	51,08
Taxe d'habitation (TH)	23,88
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	

Taux plafonds	Taux des EP
de 2025	de 2024
13	14
45,82	1,500
62,09	4,855
25,18	10,700
>>>	>

Taux maximum :	
a. Taux communal majoré à ne pas dépasser	
b. Taux maximum de la majoration spéciale	

Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique	33,94
--	-------

6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2025 au titre de laquelle...

6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH

a. ...la diminution sans lien a été appliquée	
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés	

a. Tx moy. 75% départemental	
b. Taux maximum de la majo	

12,35	0,824
-------	-------

Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique	33,94
--	-------